

# A propos de divorces

Autor(en): **Kammacher, E.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **31 (1943)**

Heft 647

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264968>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mentalisme, inspirer à la jeunesse le sens de son devoir envers la collectivité dont elle est membre responsable, elle aussi!

Nous avions eu déjà le privilège, lors du jubilé de XXV<sup>e</sup> anniversaire de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, d'entendre M. le professeur Egger dans un admirable discours; mais davantage encore son exposé de St-Gall nous a frappés, parce que, dans le milieu moins résolument suffragiste de l'Alliance, il a, avec une logique impeccable, dans une langue souple et variée qui tenait l'attention en éveil perpétuel, démontré la nécessité absolue, et maintenant plus que jamais, de la réforme pour laquelle depuis tant d'années nous travaillons. Défenseur convaincu de la liberté de notre inspiration politique, partisan d'un système fédéraliste, M. Egger n'a pas craint, par des exemples très différents pris à l'étranger, de montrer ce que devient la collaboration de la femme à la vie publique lorsque ses droits de citoyenne lui sont pleinement reconnus, et comment il est urgent, indispensable, de l'intégrer complètement dans notre vie nationale. Le terme, tellement homni dans certains milieux, de «suffrage féminin», il l'a, sauf erreur, habilement évité, mais maniant son remarquable plaidoyer avec tant de verve et d'irréfutable lucidité, qu'il est difficile que toute femme de bonne volonté et de jugement droit n'en ait pas été convaincue. Que M. le professeur Egger soit chaudement remercié ici, et non pas seulement pour les réflexions qu'il a fait naître dans son auditoire, mais aussi pour les encouragements et l'appui que nous suffragistes, — trop souvent habitués par la vague réactionnaire de ces dernières années à être traités avec dédain si ce n'est avec condescendance! — pour les encouragements et l'appui que sa parole autorisée a suscités chez des hésitantes, des lièdes, des inertes et des timorées! \*

Ce compte rendu s'allonge si démesurément qu'il nous faut le clore ici, sans plus avoir la place de parler des discours officiels, tels ceux de M. le conseiller fédéral Kobelt, des représentants des autorités st-galloises, et surtout d'un conseiller d'Etat appenzellois qui, après avoir suivi fidèlement du commencement à la fin toutes les séances, a rendu à sa compatriote, M<sup>lle</sup> Nef, un hommage que nous serions tous fiers de recevoir et de mériter d'un membre de notre gouvernement! Mettons donc le point final, mais non pas sans avoir encore répété aux Sociétés féminines st-galloises nos remerciements pour leur accueil, leur réception, leurs préparatifs si complets, et leur amabilité jamais en défaut, qui a fait que, à l'autre bout de notre pays, nous nous sommes trouvés chez nous. Et c'est tout dire. E. Gp.

Le Consommateur  
soucieux de ses Intérêts  
fait ses achats à la  
**COOPÉRATIVE**

## Discretion féminine

Il paraît que les femmes sont bavardes; elles seraient incapables de garder un secret. On ajoute communément ce défaut à tous ceux dont la tradition ou les mauvaises langues chargent la plus forte moitié du genre humain. Admettons qu'il y a là un peu de colonnie et que les défauts féminins ne sont ni plus lourds ni plus nombreux que les défauts du sexe d'en face. Si l'on peut citer des exemples d'indiscrétion féminine, si l'on peut blâmer les femmes papotant autour d'une tasse de thé, il ne faut pas oublier que l'histoire, la grande comme la petite, abonde en trahisons masculines. Durant ces vingt dernières années seulement, que d'échecs, d'affaires ratées, que de tractations n'ont rien donné parce qu'un journaliste, ou un magistrat, ou un fonctionnaire plus ou moins élevé, ou même un ministre n'ont su «mettre un bâton» sur leur langue, comme disaient les Grecs.

Ce n'est pourtant pas une femme qui a révélé au monde que le roi Midas avait des oreilles d'âne. L'histoire la plus récente nous fournit un bel exemple de la discrétion dont les femmes anglaises ont usé dans des circonstances très graves:

Un groupe de femmes d'un village, dans la vallée de la Tamise, pendant deux ans et demi, a «roulé des bandes», c'est-à-dire des cartes géographiques et des boussoles préparées pour des raids de «commandos» et pour le débarquement en Afrique du Nord d'une armée anglaise. Ce travail est un des secrets de guerre qui a été le mieux gardé. Si une seule de ces femmes avait parlé des cartes qu'elle enveloppait et des objectifs qui y étaient notés, le projet de débarquement eût été rapidement connu au loin, et le cours des événements eût été totalement modifié. Mais ces femmes ont travaillé la bouche cousue, pendant plus de vingt-cinq mois, conscientes de leur responsabilité et des conséquences incalculables de la moindre indiscrétion. S. F.

## A propos de divorcees

Devant la marée montante de désapprobation suscitée par le nombre de divorce toujours plus élevé, des voix de tous les milieux se sont émus, puis ont manifesté pour trouver des remèdes au problème. Le public s'est peu à peu saisi de la question, et l'Etat, intéressé au plus haut

chef à l'institution du mariage, fondement de la famille, s'alarme quelque peu de la situation. Un peu partout, sous son haut patronage, des Comités de propagande en faveur de la famille se sont formés. De nombreux articles de presse ont traité ce sujet. Des publications ont paru. Parmi celles-ci, la brochure de M. J. Strebel, juge fédéral: *Expériences et réflexions d'un juge en matière de divorce*, est particulièrement instructive.

Statistiques détaillées à l'appui, le juge fédéral Strebel expose le sujet. Il dénonce catégoriquement la tendance marquée des tribunaux à faire du divorce par consentement mutuel une réalité, et cela bien qu'aucune disposition du Code Civil Suisse n'entende permettre aux époux de décider eux-mêmes de leur sort. Mais à défaut de disposition légale expresse visant le divorce par consentement mutuel, les parties tournent la loi et s'évertuent à établir que la mécontente la plus complète règne entre eux, que plus rien ne les lie l'un à l'autre, bref que l'incompatibilité d'humeur la plus étendue les sépare. C'est là, en effet, la cause de divorce la plus fréquemment invoquée par les plaideurs. L'auteur a la conviction que ceux-ci abusent de cette disposition visant l'atteinte profonde du lien conjugal (*Zerüttung der Ehe*) et qu'en se montrant plus rigoriste dans l'administration de la preuve, les tribunaux pourraient endiguer le nombre des divorces.

Certes, dans nul procès mieux que dans les procès en divorce, les parties dépendent plus de l'interprétation qui sera donnée aux faits avancés et rapportés par elles et, jusqu'ici, lorsque les parties demandent toutes deux le divorce, les tribunaux se sont montrés plutôt larges dans l'interprétation des faits. Faut-il blâmer cette tendance et exiger à tout prix que des époux qui ont irrévocablement décidé de se séparer découvrent, si ce n'est publiquement, du moins devant des tiers: les juges, tous les coins et recoins de leur vie privée? Nous nous permettons de penser qu'il vaut mieux que non, et qu'exiger pareil étalage de griefs n'est nullement dans l'intérêt de l'institution du mariage. Qu'au contraire pareille exigence, loin de favoriser une réconciliation des parties, la rend de plus en plus impossible. Il nous paraît même que deux conjoints ont le droit le plus absolu, non pas de cacher, mais de taire le motif véritable de leur désunion et que l'on ne saurait parler de mensonge en ce faisant. Croire que l'on pourra, en se montrant extrêmement sévère dans l'appréciation des faits de la désunion, obliger deux époux à prolonger une vie commune, est illusoire. La réalité prouve

1 Dr STREBEL: *Geschiedene Ehen*. Râber et Cie, Lucerne, — 1 vol. cartonné: 4 fr. 90.

Papiers Peints  
**DUMONT**  
19 B<sup>e</sup> HELVÉTIQUE

Pour soigner  
**TOUX et MAUX DE GORGE**

prenez la

**POTION FINCK**  
(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & C<sup>ie</sup>

26, rue du Mont-Blanc, Genève  
au prix de Fr. 1.80.

Maison spéciale de  
**LAINES et tous tricotés  
mains**  
Sous-vêtements  
dames et enfants

**Bonnard**  
Nouveautés  
TISSUS  
LAUSANNE

tous les jours que ces époux-là organisent alors leur vie commune comme s'ils étaient divorcés. On se sépare en dépit des juges, ou bien l'on reste ensemble pour des raisons d'ordre matériel ou du qu'en-dira-t-on; mais chacun va de son côté, d'où situation plus immorale et plus choquante que la séparation. On peut peut-être voir un avantage à cette dernière solution en ce que l'unité de la famille est apparemment sauvegardée et que le ou les enfants ne sont point partagés entre père et mère. Nous craignons fort que, là encore, une certaine illusion ne soit cultivée dans le public. L'enfant est rarement dupe de la situation de ses parents et nombreux sont ceux qui, lorsqu'ils sont adultes, avouent qu'ils eussent préféré voir leurs parents franchement séparés plutôt que d'être journallement le témoin de leurs scènes de dissentiment, de leur éloignement ou, pire, de leur infidélité.

Le problème du divorce est complexe et personnel. Il est difficile de prendre sur soi de le conseiller, mais il est encore plus difficile de demander à un conjoint de supporter à tout prix une situation qu'il connaît mieux que personne et dont il est finalement seul juge de savoir s'il peut la supporter ou non.

Comme le dit fort bien M. Strebel, la femme est généralement, dans le divorce, le conjoint le plus lésé. Tout d'abord lésée par les préjugés qui, avec l'évolution comprise lente des idées! et la persistance de la double morale, reste attachés à la condition de femme divorcée; puis, lésée par les conséquences matérielles du divorce, car des deux conjoints, il faut le reconnaître, c'est généralement elle qui sacrifie le plus, cela presque toujours avec son plein consentement, au mariage. C'est elle qui, ne pouvant être au four et au moulin, et dans l'intérêt bien compris de l'éducation des enfants, abandonne souvent son activité économique. Aussi, lorsque divorcée, elle doit reprendre cette activité, non seulement les emplois sont difficiles à trouver, mais l'âge, l'interruption de la profession — d'où manque d'habileté et d'expérience professionnelle — sont souvent des «handicaps» presque insurmontables. L'homme divorcé ne rencontre pas les mêmes difficultés. Il a généralement son activité économique assurée, laquelle est même devenue meilleure avec les années. Il a par contre l'obligation matérielle de subvenir à l'entretien des enfants issus du mariage, et même partiellement de son ex-conjoint, lorsque cette dernière n'a rien à se reprocher dans la désunion intervenue, exigence parfaitement légitime puisque la femme voit son existence économique compromise du jour au lendemain par le divorce.

Et c'est plutôt dans l'appréciation du montant de la pension, à notre avis, que les tribunaux devraient se montrer exigeants et tout spécialement intransigeants, quand le mari divorcé met tout en œuvre pour ne pas payer ou payer le moins possible de pension à son ex-femme et à ses enfants, cas des plus fréquents. Il est certain que les maris divorcés, ou en voie de divorcer, spéculent beaucoup trop sur l'indulgence des tribunaux en matière d'abandon de famille. Si ces conjoints légers et récalcitrants savaient que, du

Que les fleurs de  
Hirt sont donc belles!  
4, rue de la Fontaine Tel. 5.01.60

née, diverse en son unité, réalisant l'union au début pour lutter contre les tyranniques Habsbourg; mais au prix de quels combats intérieurs! Pourtant, des régions de langues, de monnaies, de religions diverses, finirent par s'entendre, et s'accordèrent mutuellement l'égalité sous l'égide d'un pouvoir central fort, mais en conservant chacune leur indépendance. Bilan de 550 ans d'efforts passionnés.

Aux Etats-Unis, pays immense d'évolution rapide, de «booms» et de «krachs», le fédéralisme fut surtout un compromis économique entre l'industrie et l'agriculture, les trusts et les syndicats, le Nord et le Sud. Les particularismes se turent. Et un prodigieux essor fut la récompense de cet accord harmonieux, de tendances différentes, voire contradictoires: exemple éclatant de réussite du fédéralisme.

Partant de ces données, un projet nous est suggéré: pas de désarmement matériel, à moins d'être étayé par un désarmement moral réel. Suppression de la misère au moyen de «plans Beveridge» généralisés; réalisation de l'unité économique et morale de l'Europe, face au péril jaune. «Si la guerre est une épreuve de force, la paix est une épreuve de raison.» Il convient de réduire à un dénominateur commun la diversité des races, de les rassembler autour d'idées centrales, de condamner l'autarctie et le libéralisme intégral, d'organiser la production, la consommation, la répartition des richesses, d'abaisser, jusqu'à les supprimer un jour, mais par lentes étapes les barrières douanières, de faire s'intégrer, par l'effet de leur libre consentement, dans un organisme supérieur, les nations qui sacrifieraient volontairement une part de leur souveraineté;

sans niveler les originalités propres de chaque peuple, créer le véritable patriotisme, un patriotisme européen, d'essence spirituelle; éduquer les masses et surtout la jeunesse, entraîner les tièdes, remettre en honneur les forces de l'esprit et du sentiment... Quel beau programme! Mais comment l'exécuter? Ce serait, cependant, le salut.

Le problème demeurera entier, tant que les hommes ne seront pas raisonnables et meilleurs... L'auteur souhaitait une S. d. N. renouée. Nous aussi. Mais il la voudrait cantonnée dans les questions urgentes; qu'elle ne s'occupe plus de l'opium ou de la traite des femmes, par exemple! Nous ne pouvons faire notre cette opinion; la S. d. N. à son actif compte justement une œuvre bien intéressante dans le domaine humanitaire et social, et tout progrès réalisé vers le bien nous semble aller dans le sens de la paix. Nous nous inscrivons aussi en faux contre cette assertion que «l'évolution humaine, ent' autres l'affranchissement de la femme, a détaché l'homme de son milieu, de sa famille, de sa cité...» Pourquoi? La femme, qui n'a été que trop écartée jusqu'ici des affaires publiques, cherche de tout son cœur meurtri à participer à l'effort collectif contre les absurdes et atroces carnages de la guerre. Et nous affirmons que son influence politique devrait, partout sur le globe, être assurée et affermie à cet effet. Au reste, M. Silva ajoute: «rien de durable ne se bâtit sans amour... Or, la femme, plus que l'homme, mêle le sentiment à toute son activité créatrice.

A part ces réserves de détail, nous ne pouvons que nous rallier à la conclusion, noble et généreuse, de M. Silva: baser l'arbitrage sur le

droit; tempérer le droit par la charité; développer l'esprit civique; libérer les hommes moralement et spirituellement, «les unir par le sommet», car «il n'est de vrai, pour tous, que les vérités éternelles». X.

WILLIAM AGUET: *Ondes*. Préface d'Edm. Jaloux. — Editions La Baconnière, Neuchâtel, 1 vol.

M. William Aguet a publié en un volume, *Ondes*, les fresques radiophoniques qu'il a composées pour le Studio de Lausanne. Après avoir entendu ces émissions, il est intéressant de pouvoir les lire et les relire afin d'en analyser la technique. Sans doute leur manque-t-il le décor sonore qui leur est indispensable et sans lequel elles paraissent un peu squelettiques; mais le texte est instructif à étudier, il rappellera de bons moments à beaucoup d'auditeurs et on est heureux de voir sortir de presse cet élégant volume introduit par une excellente préface d'Edmond Jaloux.

Ces fresques sont le témoignage d'un art transitoire qui ne s'adresse encore qu'à l'oreille. D'ici peu la radio ne transmettra plus seulement des sons, mais aussi des images; la technique radiophonique en sera radicalement changée. Pour le moment elle s'adresse à des aveugles lointains; le sujet que l'on présente doit être évoqué par des mots, par des bruits, par de la musique; impossible de faire intervenir des impressions visuelles comme le décor d'une pièce de théâtre, comme les illustrations du livre ou du journal; impossible de faire intervenir des impressions sèches. Il faut capter l'intérêt de l'auditeur uniquement par l'oreille et en un temps minimum. Ceci pose une série de problèmes dont on peut

étudier les diverses solutions dans le livre de M. William Aguet. Nous n'en citerons qu'un exemple: il est souvent nécessaire de placer un intermédiaire entre le public et le sujet présenté, une espèce de guide-cicerone, comme dans les musées ou les monuments historiques. Ce guide, dans le XX<sup>e</sup> siècle ou le Premier Août, est tout simplement un récit; dans la Suisse Industrielle, c'est l'Homme, mais dans Christophe Colomb, la trouvaille est meilleure, le guide est incorporé à la fresque; c'est un «magicien», héritage du moyen-âge finissant, un magicien qui présente l'avenir, qui, par ses incantations, appelle au jour l'explorateur nécessaire dans cet âge nouveau, qui l'oblige à surgir et l'accompagne au cours de son existence éphémère. Ainsi celui qui, ailleurs, n'est qu'une béquille indispensable, devient un personnage pittoresque assimilé au sujet dont il fait partie intégrante.

Cet ouvrage deviendra sans nul doute un document de valeur sur les temps antérieurs à la télévision, temps héroïques de la radiophonie. A. W.-G.

Dorothee von Velsen: *Der Graf Jenny. Ein Leben im Kampf um Deutschlands Grenzen*. Eugen Diederichs Verlag, Jena, 1943.

Dorothee von Velsen, dont nous avons eu l'occasion plus d'une fois de signaler dans le *Mouvement féministe* la valeur comme historienne à propos de ses romans historiques à mesure qu'ils paraissaient, vient d'achever — ou plus exactement, de faire publier, une nouvelle œuvre.

Il semblerait — rien d'étonnant à cela — que la pénurie de papier et mainte autre difficulté inhérente à la guerre aient retardé cette parution d'un travail de longue haleine. Et le livre dont

**Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité**

## ...A GENÈVE

**BONNETERIE DURUZ**

PLACE DES EAUX-VIVES, 5

**LAINES DURUZ**

CROIX-D'OR, 3

Maison de confiance. Prix raisonnables.

## La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corratierie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciencieuse de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses maladies. Produits de première qualité aux prix les plus modérés. **Pas de personnel non qualifié.**

point de vue matériel, aucune grâce ne leur fût faite ils prendraient leurs obligations de père de famille et de mari beaucoup plus au sérieux, et réfléchiraient à deux fois avant de s'exposer à un divorce ; car, en dépit des désavantages moraux et matériels plus grands résultant du divorce pour la femme, on ne constate pas moins que, dans la pratique, c'est elle, beaucoup plus souvent que lui, qui demande son divorce. Et si le nombre des divorces durant ces dernières décades a beaucoup augmenté, il faut en rechercher la cause, non seulement dans la légèreté avec laquelle certaines unions se concluent, mais aussi dans le fait que les femmes d'aujourd'hui ne supportent plus les situations devant lesquelles nombre de leurs mères ou de leurs aïeules se sont inclinées. Il va de soi que nous n'entendons par dire par là que les femmes modernes soient sans reproche et nous ne demandons, cas échéant, aucun passe-droit pour elles.

Nous croyons, avec M. Strebelle, qu'en réveillant là où il sommeille, en développant là où il végète, l'esprit de famille, et en flétrissant, sans craindre le reproche de manquer de tolérance, la tendance trop fréquente de la littérature et des spectacles à tourner en dérision la foi conjugale, on aura beaucoup contribué à faire reculer le nombre des divorces.

E. KAMMACHER, av.

## Le cours des travailleurs sociaux à Berne

Le mois de septembre est en effervescence. Avant d'entamer l'hiver, il accumule les réunions, les congrès. Les cantons se tendent amicalement la main et l'on voit les trains se remplir de groupes animés. Les uns ont des buts frivoles, d'autres sérieux. Parmi ceux-ci, le Comité central des Associations de Travailleurs sociaux, qui se réunit tous les deux ans, avait choisi Berne comme lieu de rencontre.

240 membres assistèrent à un cours consacré au sujet de *La jeunesse et la famille en ces temps difficiles*. Le 11 septembre, à la «Schulwarte» de l'Helvetiaplatz, après une courte allocution de notre président, Frau Leupold Linder (Bâle), le professeur Hans Zbinden (Berne) fit pendant près de deux heures d'horloge, un exposé: *Des problèmes qui se posent aujourd'hui à notre jeunesse*. D'emblée il déclara que ce sont les temps qui sont mauvais et non les hommes, et défini très exactement le caractère des jeunes,

il est question ne compte pas moins de 374 pages d'un texte serré, ce qui ne l'empêche pas d'être présenté sous une forme élégante et en caractères très clairs.

Il convient d'admirer le courage et la persévérance d'un écrivain qui, en ces temps dramatiques, vivant dans une atmosphère certes peu propice à la concentration de la pensée, se plonge de propos délibéré dans les archives des bibliothèques pour faire revivre un héros de son pays et donner du relief à une tranche d'histoire quelque peu oubliée. Mais peut-être bien que Mme von Velsen cherche, et trouve, là, un oubli momentané des préoccupations actuelles.

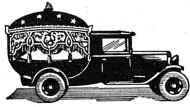
On est en l'an 1717; comme théâtre de l'action, les Balkans, où il s'agit d'affermir les conquêtes remportées sur les Turcs dans le voisinage de Belgrade en poursuivant la guerre jusqu'à la reddition de cette ville. Le comte de Mercy a été chargé par son grand chef, le prince Eugène couronné de victoires, du haut commandement et en même temps de l'organisation du Banat, cette région arrosée par les grands affluents du Danube, que cent quatre-vingt-dix ans d'incurie avaient pitoyablement appauvrie, la laissant envahir par les marais, ses villes tomber en ruines. Une lourde tâche pour celui qui devait être ainsi à la fois général et gouverneur. Nul mieux que Mercy ne s'en rendait compte ; nul non plus mieux qualifié que lui pour s'en acquitter avec une éner-

## Un BAS inusable

„Mixte - Cablé“ de

# BALUX

5, rue du Commerce



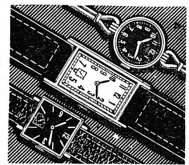
## POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy  
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphonier de suite à l'adresse ci-dessus  
FORMALITÉS GRATUITES



HORLOGERIE  
BIJOUTERIE  
ORFÈVRE

**E. Zbinden-Tissot**

3, Coutance

le choix pour toutes les bourses

Tous les combustibles

**Tourbe.**

**Lignite suisse, sans cendre.**

**Bois 1<sup>er</sup> choix.**

s'achètent chez

**MAROLF & REY**

Gare des Eaux-Vives

Tél. 4.32.50

qui, à l'âge de l'enfance, est insouciance, puis, qui, vers l'adolescence, est pétri de contradictions, de critiques de scepticisme « hamletisch ». Le conférencier fait le procès de la famille et critique les pères qui ne savent pas donner à leurs fils la culture qui convient à leur développement et choisissent pour eux des métiers peu appropriés. Avant tout règne l'utilitarisme, l'esprit est pauvre, on ne chante plus... Passant à l'école, M. Zbinden rend hommage à nos institutions scolaires; mais une fois de plus se plaint de l'affaiblissement des valeurs spirituelles, de l'école, sans-Dieu; montre l'attitude de la jeunesse en face de l'Eglise qui l'a déçue, et de la patrie: les problèmes politiques ne l'intéressent pas.

La parole est ensuite donnée au Dr Gessler (Bâle) qui devait exposer *Comment réagissent nos jeunes en face des circonstances actuelles*. La famille, dit-il, est menacée, en voie de décomposition. Le nombre des enfants tend à disparaître. On n'ose plus en avoir, parce que l'avenir, est incertain; le chômage, la vieillesse guttent l'individu. Son standard de vie est trop élevé pour lui permettre d'avoir une grande famille. Beaucoup d'enfants devancent leur âge, parce que tout petits ils ont pris part aux préoccupations des adultes. Si la famille est désorganisée par la stérilité de ses sentiments religieux, d'un autre côté on peut reprocher à l'Etat de tout accaparer. L'école se charge, non seulement, d'instruire, mais d'éduquer. Les parents préfèrent leurs aînés à la mission que remplissait, jadis, la famille patriarcale. Le conférencier croit que l'école a fait faillite parce que l'écolier n'est pas élevé dans sa totalité. On n'a fait que remplir son cerveau, mais en dépit des laboratoires pour le travail individuel des élèves, des excursions, de l'éducation civique, on n'a pas abouti à améliorer l'école. On a oublié qu'elle ne peut pas compenser la famille.

Cet exposé, très nourri, fut suivi par une étude sur les « associations de jeunes ». Les jeunes, fut-il dit, n'aiment pas les partis politiques et s'y rendent peu. Puis, dans l'après-midi, les travailleurs sociaux firent une captivante visite de l'hôtel de ville récemment rénové, où M<sup>lle</sup> Neuenschwander, leur souhaita la bienvenue. Les travaux reprirent à 16 h. 30, et M<sup>me</sup> Humbert-Böschstein (Belléay), qui a le bonheur d'être bilingue, parla en français des *Devoirs*

gic, une compétence, un acharnement qui allaient, au milieu de constants déboires, réussir brillamment.

L'amour de sa patrie le soutient, ses convictions religieuses sont une aide et un réconfort puissants. Tel le caractère, tels les dons, tels les appuis qui sauront atteindre le but en dépit de mille et mille obstacles d'ordre matériel et d'ordre moral. Figure austère que celle qui nous est dépeinte: Mercy est un solitaire, sujet à des humeurs noires qui l'accablent parfois; au physique d'une résistance extrême, il traverse, néanmoins des crises qui, à deux ou trois reprises au long du récit, s'achèvent par un état de catalepsie, mais ne l'empêchent pas de mourir en guerrier, victorieux, sur le champ de bataille.

Un bref roman d'amour est tissé dans cette trame serrée d'action à outrance. Certaines descriptions du pays, des gens, des mœurs, certaines heures empreintes d'une poésie grave, reposent heureusement de l'abondance des faits, des détails stratégiques. Le style de Dorothee von Velsen est d'une vigueur bien faite pour le sujet traité, et l'on ne peut qu'être surpris de cette vaste érudition d'une femme dans un champ littéraire où les talents féminins ne sont guère nombreux.

M.-L. P.

et des difficultés de la famille. Dans les 28 dossiers de délinquants qu'elle a consultés, elle a constaté les manquements des parents, leur négligence, leur ignorance des actes que commettent leurs enfants et le rôle néfaste que joue l'alcoolisme. Elle déplore la soif d'indépendance mal comprise qui conspire contre les jeunes eux-mêmes et propose quelques réformes sociales. Le professeur Zbinden ouvrit ensuite la discussion sur les trois conférences de la journée, à laquelle une douzaine de personnes prirent part.

Le lendemain dimanche, après une courte méditation de Frl. Dora Scheuer (Berne), on entendit une conférence de Frl. Odermatt (Zürich) intitulée: *Vers une jeunesse et une famille plus fortes et plus saines*. En termes très élevés, elle montra que tout effort serait vain, si l'homme ne changeait pas intérieurement. S'appuyant sur Goethe, sur l'amour de Dante pour Béatrice, sur Jeremias Gotthelf, Ferdinand Meyer, Gertrud von Lefort, elle trouva en chacun de ces écrivains une orientation pour la jeunesse et termina son éloquent allocution par la pensée que les hommes doivent retrouver le chemin de Dieu.

Le cours se termina par quatre petits exposés de 10 minutes chacun de travailleuses sociales. M<sup>lle</sup> Massy (Genève), assistante du Tuteur général, parla du sens de la responsabilité chez les jeunes, suivie par une sœur du Katharinenheim de Bâle, par M<sup>lle</sup> Courvoisier, infirmière scolaire à Lausanne, et Frl. Steiger, assistante sociale à Bâle. Il appartenait au prof. Zbinden de lier la gerbe; il le fit avec maestria. Le mot de la fin, dit-il, est *Responsabilité*, avec Péguy nous pensons que la foi et l'amour y concourent, mais doivent être augmentés par l'espérance.

M<sup>lle</sup> Marie-Louise Cornaz, assistante à l'Office cantonal des mineurs de Lausanne, à qui Frau Leupold-Linder passe la direction de notre Association suisse, mit le point final en remerciant les organisateurs, les autorités bernoises d'avoir facilité cette rencontre entre travailleurs sociaux et d'avoir contribué à sa réussite.

Bl. R.



## Les Expositions

Femmes peintres de l'alpe

Pour ce qu'elle réclame de force élémentaire, de verdure, de puissance, il semble que la peinture de haute montagne soit un domaine de l'art accessible aux hommes plutôt qu'aux femmes. Mais songeons que s'y sont distinguées une Rose d'Osterwald (1796-1831), et plus récemment Berthe Bouvier, et surtout Blanche Berthoud. Aussi ne sera-t-on pas trop surpris que, sur les 96 exposants de la IV<sup>e</sup> Exposition suisse d'art alpin (Neuchâtel, Galerie Léopold-Robert, du 18 septembre au 17 octobre 1943), pas moins de dix artistes femmes ont trouvé grâce devant un jury parfaitement compétent et d'une inflexible sévérité.

Cinq d'entre elles sont des Romandes; il y a la Genevoise Germaine Hainard-Rothén, qui présente un terrain de mars d'un émouvant réalisme et de belles fleurs, Germaine Ernst (Lausanne), qui peu troublée par la grandeur de son sujet du Lôtschenal, et trois Neuchâteloises: Sarah Jeannot, au dessin énergique sous de douces teintes, Marcelle Schinz, joyeusement affirmatrice dans de petites toiles vives et contrastées, et Marguerite Pellet, de qui, sauf erreur,

## CANTON DE VAUD

## LE RAVIN NYON

Maison de repos - Vie familiale  
Tél. 9.55.34 M<sup>lle</sup> E. GRAU

## ÉCOLE PARTICULIÈRE

Mesdames PIOTET

Pontaise, 15 - LAUSANNE - Tél. 2.92.27  
Classes de 4 à 18 ans - Cours commerciaux  
On accepte quelques pensionnaires

## LA CLÉ ET FOYER

RESTAURANTS SANS ALCOOL

Rue de Bourg 26 - Tél. 2.46.11 - Lausanne

Repas soignés à prix modérés

Chambres à louer dep. Fr. 3.— par jour, et au mois

ce sont les débuts dans le paysage alpin, et qui montre un *Torrent* d'une facture aisée.

Leurs collègues de Suisse allemande sont; ou vaporeuses et intimes comme Elly Bernet-Studer, ou très délicates, minutieuses comme Everilda Fels, ou fine aquarelliste: Gertrud Schwab. Mais que dire de cette *Force élémentaire*, puissant torrent parmi les rochers, de Klara Borter (Meiringen) sinon que c'est une œuvre grande et de conception hardie, presque masculine, où l'on souhaiterait seulement un coloris qui date moins? Quant à Louise Weinauer (Bâle), elle est nettement féminine par la douce harmonie des tons et la discrétion du dessin, dans deux pages d'une remarquable ampleur.

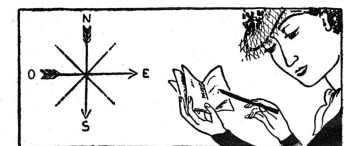
Si discret qu'il soit au total, l'apport féminin dans cette exposition frappe par sa distinction, un charme propre, et il n'est point de visiteur sincère et attentif qui n'en éprouve une heureuse surprise.

Maurice JEANNERET.

## Petit Courrier de nos Lectrices

Dr. M. M. à S. B. — *Il est bien exact que Pro Familia, ligue vaudoise pour la protection de la famille, ne voulait pas de femme dans son Comité, à ses débuts, « à cause des démarques à faire », disaient les initiateurs. Les premiers statuts, heureusement modifiés dès lors, ne plaçaient pas sur le même pied les pères et les mères de famille. N'étaient membres actifs, à côté des pères, que les veuves ou divorcées chargées de famille; les autres mères de famille n'étaient que membres associées; toutes les autres personnes étaient membres passifs. C'est la raison pour laquelle j'ai refusé, pendant une année, d'entrer dans la ligue Pro Familia, tant que l'on n'aurait pas une plus juste notion des choses. Dès lors, Mme Pache et Mme Narbel sont entrées dans le Comité comme mères de famille; aujourd'hui, neuf femmes en font partie.*

Combien on voudrait que cet exemple soit imité par les collectivités, officielles ou non, qui constituent des Commissions pour la protection de la famille; si souvent les femmes en sont absentes, ou bien on ne fait appel qu'à une seule mère de famille. La Commission fédérale, sauf erreur, ne contient qu'une femme. Une femme en face de six ou dix citoyens! Quel citoyen accepterait de travailler dans ces conditions!



## Garnet de la Quinzaine

Samedi 9 octobre:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 14 h. 30: Rencontre amicale d'automne pour une visite en commun à l'Exposition « L'art suisse des origines à nos jours », sous la direction de M<sup>me</sup> Henri Gagnebin. Rendez-vous devant le Musée d'Art et d'Histoire. Prix spécial d'entrée: 0.60 par personne.  
Id., id.: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 16 h.: Thé mensuel. — 16 h. 45: Compte rendu de l'Assemblée de l'Alliance à Saint-Gall, par M<sup>lle</sup> Tremblay.

Mercredi 20 octobre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 17 h. 30: *De New-York à Québec au temps de la paix et de la prohibition*, causerie par M<sup>me</sup> Werner-Flournoy au profit de l'Entr'aide ménagère et du fonds de bourses de l'Institut ménager. Entrée: 1 fr. 50 et 2 fr.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE